

Jacques LE NAY  
votre Sénateur  
vous informe

Info-Sénat :  
l'actualité du Sénat  
N° 37 – 11 février 2019



Les travaux de la semaine passée



## DANS LE MORBIHAN

### Cérémonie de départ de Mikaël DORÉ, Sous-Préfet de Pontivy



Le sous-préfet de Pontivy Mikaël DORÉ a été nommé secrétaire général de la préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.

Le 2 février dernier, aux côtés du Raymond LE DEUN, Préfet du Morbihan et du maire de Pontivy, Christine LE STRAT, Jacques LE NAY a assisté à la cérémonie de départ en son honneur.

Pour le Sénateur, ce fut l'occasion de « saluer le dévouement de Mikaël DORÉ, en poste à Pontivy depuis 2015 et de souligner son action et son engagement sur le terrain ».

### Accessibilité de la Bretagne et mobilité : le Premier ministre à Rennes



Le 8 février, Jacques LE NAY était à Rennes pour la signature du contrat d'action publique et du pacte d'accessibilité pour la Bretagne en présence du Premier ministre Édouard PHILIPPE, et du président du Conseil régional de Bretagne, Loïg CHESNAIS-GIRARD.

Pour le Sénateur « l'accessibilité de notre région est depuis toujours un enjeu majeur et les déplacements sont au cœur des préoccupations quotidiennes des bretons. Ce contrat vient conforter les engagements pris, suite à l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes avec la confirmation notamment de l'objectif de relier Brest et Quimper à Paris en trois heures par le TGV d'une part et d'autre part, d'améliorer la desserte Rennes - Redon pour mieux desservir le Morbihan ». Cette signature, qui confirme l'engagement financier de l'État dans les travaux de la RN 164, va permettre une forte accélération des travaux.

Le volet aéroportuaire est conséquent pour que les aéroports puissent répondre aux différentes demandes de la population comme des entreprises, et puissent s'adapter aux évolutions futures de ce secteur.

Il est important de noter que les ports bretons sont aussi pris en compte dans ce pacte, ce qui est particulièrement bienvenu à l'heure du Brexit.

« Je tiens à saluer la mise en place du contrat pour l'action publique pour la Bretagne qui est le début d'une expérimentation régionale permettant d'articuler les politiques publiques nationales au niveau local, au plus près des besoins des habitants, au plus près des réalités de terrain. La Bretagne est région pilote dans ce domaine. J'apporterai une attention toute particulière à l'avancée de ces deux dossiers, tant du point de vue financier que du point de vue de l'application concrète des politiques sur le terrain » a déclaré Jacques LE NAY.

## AU PARLEMENT

### Réunion du Groupe Union Centriste en présence de la ministre chargée des Transports, Elisabeth BORNE



Le Groupe Union Centriste s'est réuni le 4 février sous la présidence d'Hervé MARSEILLE. L'examen en cours du projet de loi Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises dite loi PACTE était notamment à l'ordre du jour.

Cette séquence s'est poursuivie avec la participation et l'audition d'Elisabeth BORNE, ministre auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports qui a donné lieu à des échanges particulièrement constructifs relatifs à la loi d'orientation sur les mobilités dite loi LOM dont l'examen en séance débutera le 19 mars.

### Questions d'actualité au Gouvernement



Le 5 février, les sénateurs ont interrogé le Gouvernement à l'occasion de la séance de questions. Le Premier ministre Édouard PHILIPPE et la Garde des Sceaux, ministre de la Justice Nicole BELLOUBET ont été interpellés sur un **éventuel référendum**. Olivier DUSSOPT, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics a été interrogé sur le **prélèvement à la source**. Emmanuelle WARGON, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire a quant à elle été interpellée sur le **Grand débat national**. Les **coopératives agricoles**, la **perquisition dans les locaux de Médiapart**, les **niches fiscales** font aussi partie des questions posées aux membres du Gouvernement. ([voir la vidéo\\*](#))

### Situation au Moyen-Orient, cyberattaque et coopération européenne



Le 6 février, la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées s'est réunie. Elle a entendu Pierre RAZOUX, directeur de recherches à l'IRSEM, sur les enjeux géopolitiques de la situation au Moyen-Orient. Le Sénateur Jacques LE NAY l'a notamment interrogé ([voir la vidéo\\*](#)) sur les risques de voir émerger une guerre de l'eau entre la Syrie et la Turquie et sur les dangers que risque de causer le changement climatique au Moyen-Orient.

Le Sénateur a également interpellé ses collègues Olivier CADIC, Sénateur représentant les Français établis hors de France et Rachel MAZUIR, Sénateur de l'Ain, co-auteurs du rapport d'information sur la cyberattaque de la plateforme ARIANE du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Jacques LE NAY les a interrogés notamment sur la nécessité d'une coopération européenne renforcée en matière de cyberdéfense et plus particulièrement sur la mise en place d'une plateforme de coopération européenne dans ce domaine. L'appel du Parlement européen à renforcer la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN afin de prévenir et dissuader les cyberattaques faisait également partie des questions posées à Olivier CADIC et Rachel MAZUIR.

**Mardi 12 février 2019**

À 9 heures 30

- Séance de questions orales

À 14 heures 30

- Explications de vote des groupes sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à la croissance et la transformation des entreprises (texte de la commission, [n° 255, 2018-2019\\*](#))

De 15 heures 30 à 16 heures

- Scrutin public solennel, en salle des Conférences, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à la croissance et la transformation des entreprises (texte de la commission, [n° 255, 2018-2019\\*](#))

À 16 heures et le soir

- Proclamation du résultat du scrutin public solennel sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à la croissance et la transformation des entreprises (texte de la commission, [n° 255, 2018-2019\\*](#))
- Nouvelle lecture du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture après engagement de la procédure accélérée, de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice ([n° 269, 2018-2019\\*](#)) et nouvelle lecture du projet de loi organique, adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture après engagement de la procédure accélérée, relatif au renforcement de l'organisation des juridictions ([n° 268, 2018-2019\\*](#))

**Mercredi 13 février 2019**

À 14 heures 30 et le soir

- Projet de loi organique portant modification du statut d'autonomie de la Polynésie française (procédure accélérée) ([n° 198, 2018-2019\\*](#)) et projet de loi portant diverses dispositions institutionnelles en Polynésie française (procédure accélérée) ([n° 199, 2018-2019\\*](#))

**Jeudi 14 février 2019**

À 10 heures 30

- 2 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :  
=> Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de coopération en matière de partenariat et de développement entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République islamique d'Afghanistan, d'autre part ([n° 158, 2018-2019\\*](#))  
=> Projet de loi autorisant l'approbation de la décision (UE, EURATOM) 2018/994 du Conseil du 13 juillet 2018 modifiant l'acte portant élection des membres du Parlement européen au suffrage universel direct, annexé à la décision 76/787/CECA, CEE, Euratom du Conseil du 20 septembre 1976 (procédure accélérée) ([n° 227, 2018-2019\\*](#))
- Proposition de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relative au délai d'intervention du juge des libertés et de la détention en rétention administrative à Mayotte ([n° 277, 2018-2019\\*](#))

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

À 16 heures 15

- Éventuellement, suite de l'ordre du jour du matin

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN

E-mail : [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr)

Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg  
15, Rue de Vaugirard  
75006 PARIS  
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire  
5, rue du Docteur Berthuy  
56240 PLOUAY  
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires

Sarah DAÏRI — Benjamin PERRONNO  
Tél : 01 42 34 20 00 — E-mail : [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr)

Collaborateurs parlementaires

Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66  
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23